

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
SÉANCE ORDINAIRE**

**MERCREDI
LE 8 JANVIER 2020**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le huitième jour de janvier deux mille vingt, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Réal Ryan, Noyan, et les conseillers régionaux suivants:

M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Alain Laplante, Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville et M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

Absences motivées : M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin et M. Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

19 h 30 Ouverture de la séance

Vœux du Nouvel An

Le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan, souhaite une très bonne et heureuse année à tous les membres du conseil et à la population, le tout accompagné de la santé.

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

15751-20 Sur proposition du conseiller régional Mme Renée Rouleau,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lavallée,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes:

- 1.- Ajout du document 2.2.1 au point 2.2.1.
- 2.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

15752-20 Sur proposition du conseiller régional M. Claude Leroux,
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Haut-Richelieu tenue le 11 décembre 2019 dans sa forme et teneur, le tout tel que retrouvé sous la cote « document 0.1 » des présentes.

ADOPTÉE

PV2020-01-08

1.0 URBANISME

1.1 Schéma d'aménagement et de développement

1.1.1 Modifications

A) Règlement 557 - Avis de non-conformité du MAMH

Les membres du conseil prennent acte du dépôt de la lettre du sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M. Frédéric Guay, datée du 10 décembre 2019, à l'effet que « certains éléments de ce règlement ne sont pas conformes à l'orientation gouvernementale visant à contribuer à la santé, à la sécurité et au bien-être publics ainsi qu'à la protection de l'environnement ». Ce règlement visait l'agriculture en secteurs endigués.

2.0 FONCTIONNEMENT

2.1 Fonctionnement - Divers

2.1.1 Comités - Reconduction

15753-20 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu confirme la reconduction des comités «Tourisme», «Environnement», «Développement économique», «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture», «Sécurité publique» et «Schéma d'aménagement et de développement».

ADOPTÉE

2.1.2 Nominations

A) Préfet suppléant

15754-20 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Luc Mercier,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soit nommé au poste de préfet suppléant et ce, pour la période du 8 janvier 2020 au 13 janvier 2021;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

M. Patrick Bonvouloir, accepte la charge du poste qui lui est confié et remercie ses collègues pour la confiance qui lui est accordée.

L'assermentation se tiendra après la levée de la séance.

B) Membres du comité administratif pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu M. Réal Ryan et le préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir, siègent d'office au sein du comité administratif de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE;

PV2020-01-08

15755-20 Sur proposition du conseiller régional M. Alain Laplante,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE M. Réal Ryan, préfet, M. Patrick Bonvouloir, préfet suppléant, M. Alain Laplante, M. Jacques Landry et M. Martin Thibert soient nommés à titre de membres du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

MM. Réal Ryan, Patrick Bonvouloir, Alain Laplante, Jacques Landry et Martin Thibert acceptent la charge du poste qui leur est confié.

L'assermentation se tiendra après la levée de la séance.

C) Membres du Bureau des délégués pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan siège d'office à titre de membre du Bureau des délégués de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, le tout conformément à l'article 129 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE;

15756-20 Sur proposition du conseiller régional M. Claude Leroux,
Appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE MM. Réal Ryan, préfet, Alain Laplante et Luc Mercier soient nommés à titre de membres du Bureau des délégués de la MRC du Haut-Richelieu pour l'année 2020;

DE NOMMER les substituts suivants : M. Patrick Bonvouloir, préfet suppléant, en l'absence du préfet M. Réal Ryan, Mme Renée Rouleau en l'absence de M. Luc Mercier et M. Jacques Lemaistre-Caron en l'absence de M. Alain Laplante;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

MM. Réal Ryan, Alain Laplante, Luc Mercier, Patrick Bonvouloir, Jacques Lemaistre-Caron et Mme Renée Rouleau acceptent la charge du poste qui leur est confié.

L'assermentation se tiendra après la levée de la séance.

D) Comité « Tourisme »

D.1 Tourisme Haut-Richelieu

15757-20 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

PV2020-01-08

QUE le conseiller régional M. Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec, soit nommé membre du comité «Tourisme» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de Tourisme Haut-Richelieu pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

M. Jacques Landry accepte la charge du poste qui lui est confié.

D.2 Comité consultatif de la Station nautique

15758-20 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, soit nommé membre du comité «Tourisme» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité consultatif de la Station nautique et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

M. Claude Leroux accepte la charge du poste qui lui est confié.

E) Comité «Environnement»

E.1 Lake Champlain Basin Program et Steering committee

15759-20 Sur proposition du conseiller régional M. Luc Mercier,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soit nommée membre du comité «Environnement» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité Lake Champlain Basin Program et le Steering Committee du Lac Champlain et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Renée Rouleau accepte la charge du poste qui lui est confié.

E.2 Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi

15760-20 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soit nommée membre du comité «Environnement» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Renée Rouleau accepte la charge du poste qui lui est confié.

E.3 **COVABAR**

15761-20 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,
Appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ainsi que Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, soient nommés membres du comité «Environnement» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatés pour représenter la MRC du Haut-Richelieu au sein du conseil de concertation et du conseil d'administration du COVABAR et ce, pour l'année 2020;

QUE Mme Danielle Charbonneau agisse à titre de substitut de M. Claude Leroux;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

M. Claude Leroux et Mme Danielle Charbonneau acceptent la charge du poste qui leur est confié.

F) **Comité «Développement économique»**

F.1 **Corporation du Fort St-Jean**

Mme Sonia Chiasson propose la nomination de M. Réal Ryan, préfet, afin de siéger au sein du conseil d'administration de la Corporation du Fort St-Jean.

M. Jacques Lavallée appuie la proposition.

Une contre-proposition est déposée par M. Martin Thibert, appuyée par M. Claude Leroux à l'effet que M. Alain Laplante siège au sein du conseil d'administration de la Corporation du Fort St-Jean. Le vote est demandé par Mme Danielle Charbonneau.

Le résultat du vote est le suivant :

	Population	Voix
POUR :		
M. Alain LAPLANTE	97 087	4
M. Claude Leroux	2 085	1
M. Jacques Landry	1 704	1
M. Martin Thibert	732	1
Mme Suzanne Boulais	3 165	1
Total :	104 773	8

PV2020-01-08

	Population	Voix
CONTRE :		
M. Jacques LEMAISTRE-CARON	2 693	1
Mme Danielle CHARBONNEAU	1 446	1
M. Luc MERCIER	2 525	1
Mme Sonia CHIASSON	1 447	1
Mme Renée ROULEAU	1 162	1
M. Jacques LAVALLÉE	2 082	1
M. Patrick Bonvouloir	1 436	1
Total :	12 791	7

Membres absents : M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin
M. Jacques Desmarais, maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu

Le résultat du vote se chiffre à 8 voix POUR, représentant 104 773 de population (89,12%) et 6 voix CONTRE, représentant 12791 de population de la MRC (10,88%), préfet exclu et tenant en compte de l'absence des représentants des municipalités de Saint-Valentin et Saint-Blaise-sur-Richelieu.

PAR CONSÉQUENT ;

15762-20 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ ABSOLUE:

QUE le conseiller régional, M. Alain Laplante, maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, soit nommé membre du comité «Développement économique» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de délégué officiel de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du conseil d'administration de la Corporation du Fort Saint-Jean et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

M. Alain Laplante accepte la charge du poste qui lui est confié.

F.2 Comité régional de la vision stratégique du Haut-Richelieu

CONSIDÉRANT QU'un comité régional regroupe plusieurs représentants d'organismes régionaux du territoire afin d'assurer le suivi de la vision stratégique pour le Haut-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE;

15763-20 Sur proposition du conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir, maire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soit nommé membre du comité « Développement économique » de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté afin de représenter la MRC du Haut-Richelieu au sein du comité régional établi pour le suivi de la vision stratégique du Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

PV2020-01-08

M. Patrick Bonvouloir accepte la charge du poste qui lui est confié.

**F.3 Comité de mise en opération du réseau de fibres optiques et
Conseil d'administration de Développement Innovations Haut-Richelieu**

15764-20 Sur proposition du conseiller régional Mme Suzanne Boulais,
Appuyée par le conseiller régional M. Luc Mercier,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, soit nommé membre du comité «Développement économique» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandaté à titre de membre du comité établi pour la mise en opération du réseau de fibres optiques de même qu'à titre de délégué officiel de la MRC du Haut-Richelieu afin de la représenter au sein du conseil d'administration de Développement Innovations Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

M. Claude Leroux accepte la charge du poste qui lui est confiée.

F.4 Bourse de la relève agricole - Comité d'analyse

15765-20 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Suzanne Boulais, maire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire, soit nommée membre du comité «Développement économique» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité d'analyse des récipiendaires de la Bourse de la relève agricole du Conseil économique Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Suzanne Boulais accepte la charge du poste qui lui est confié.

G) Comité «d'Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture»

**G.1 Comité de suivi de l'entente de développement culturel et
Comité de mise en œuvre de la Politique culturelle du Haut-Richelieu**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu a procédé à la signature d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT QU'un comité de suivi doit être formé après la signature de l'entente;

EN CONSÉQUENCE;

15766-20 Sur proposition du conseiller régional Mme Suzanne Boulais,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu nomme Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville et Mme Sonia Chiasson, conseillère régionale, membres du comité «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soient mandatées à titre de déléguées de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité de suivi de l'entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC du Haut-Richelieu de même qu'au sein du comité de mise en œuvre de la Politique culturelle du Haut-Richelieu et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

Mmes Danielle Charbonneau et Sonia Chiasson acceptent la charge du poste qui leur est confié.

G.2 **Comité culturel du Haut-Richelieu (OBNL)**

15767-20 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau, maire de la municipalité d'Henryville, soit nommée membre des comités «Développement économique» et «Aide aux organismes sociaux, à la santé et à la culture» de la MRC du Haut-Richelieu et à cet effet, soit mandatée à titre de déléguée officielle de la MRC du Haut-Richelieu afin de la représenter au sein du conseil d'administration du Comité culturel du Haut-Richelieu (OBNL) et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Danielle Charbonneau accepte la charge du poste qui lui est confié.

H) **Comité de sécurité publique**

15768-20 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU:

QUE les conseillers régionaux M. Jacques Desmarais, maire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Mme Sonia Chiasson, conseillère régionale, M. Luc Mercier, maire de la municipalité de Saint-Alexandre et M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de la municipalité de Lacolle, soient nommés à titre de délégués de la MRC du Haut-Richelieu pour la représenter au sein du comité de sécurité publique et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

Mme Sonia Chiasson et MM. Jacques Desmarais, Luc Mercier et Jacques Lemaistre-Caron acceptent la charge du poste qui leur est confié.

PV2020-01-08

I) **Comité schéma d'aménagement et Comité consultatif agricole**

15769-20 Sur proposition du conseiller régional Mme Suzanne Boulais,
Appuyée par le conseiller régional M. Luc Mercier,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan et les conseillers régionaux M. Alain Laplante, maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Martin Thibert, maire de la municipalité de Saint-Sébastien, M. Luc Mercier, maire de la municipalité de Saint-Alexandre, Mme Suzanne Boulais, maire de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire et Mme Renée Rouleau, maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, soient nommés membres du comité schéma d'aménagement et de développement et membres du comité consultatif agricole et ce, pour l'année 2020;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin, le tout à être réparti suivant le règlement de quote-part de la MRC.

ADOPTÉE

MM. Réal Ryan, Alain Laplante, Martin Thibert, Luc Mercier de même que Mmes Suzanne Boulais et Renée Rouleau acceptent la charge du poste qui leur est confié.

2.2 **Finances**

2.2.1 **Comptes - Factures**

CONSIDÉRANT la liste de comptes et factures déposée sous la cote «document 2.2.1» des présentes;

CONSIDÉRANT le règlement 444 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

EN CONSÉQUENCE;

15770-20 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'APPROUVER la liste de comptes et factures déposée sous la cote «document 2.2.1» totalisant un montant de 1 669 503,84 \$, laquelle est réputée faire partie intégrante des présentes;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à émettre les paiements y relatifs.

ADOPTÉE

2.2.2 **Autorisation aux signatures bancaires**

15771-20 Sur proposition du conseiller régional M. Luc Mercier,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Réal Ryan, ou en son absence le préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Joane Saulnier, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Manon Dextraze, à émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable, à signer

ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la MRC, à demander l'ouverture par la banque de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la MRC et à signer tout document ou convention utile et ce, pour tous les comptes détenus par la MRC du Haut-Richelieu auprès de la Banque Nationale du Canada.

ADOPTÉE

3.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.1 FLI - Avenant au contrat de prêt - Autorisation aux signatures

CONSIDÉRANT la reconduction pour une période d'un an du contrat de prêt du FLI intervenu avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation;

EN CONSÉQUENCE;

15772-20 Sur proposition du conseiller régional M. Claude Leroux,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lavallée,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

DE RATIFIER et autoriser le préfet M. Réal Ryan, à signer l'avenant déposé sous la cote « document 3.1 » des présentes.

ADOPTÉE

4.0 VARIA

4.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les documents d'information à l'ensemble des membres soit :

- 1) Conciliation bancaire pour la période « décembre 2019 ».
- 2) Commission municipale du Québec : Avis de conformité émis le 17 décembre 2019 relatif aux règlements 1785 et 1786 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- 3) Résolution de la municipalité d'Henryville concernant le projet de loi 40.

Les membres expriment leurs vœux de Bonne et heureuse année.

Mme Danielle Charbonneau fait état de sa participation au comité culturel du Haut-Richelieu.

Mme Suzanne Boulais fait état de sa participation à quelques réunions au sein de Compo-Haut-Richelieu inc.

APARTÉ CEHR - Demande de renseignements

M. Alain Laplante procède à la lecture d'une proposition de résolution concernant des demandes de renseignements financiers du Conseil économique Haut-Richelieu.

M. Alain Laplante propose la motion. Aucun membre du conseil n'appuie.

SUBSÉQUEMMENT;

15773-20 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu demande au Conseil économique Haut-Richelieu d'obtenir copie du courriel de M. Renel Bouchard, ancien président du conseil d'administration autorisant le versement des bonus 2017;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu demande au Conseil économique Haut-Richelieu d'obtenir copie de la liste de tous les chèques et transferts bancaires de l'organisme pour les années 2017 et 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à remettre les documents obtenus aux membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu;

QU'ADVENANT QUE les informations et renseignements transmis par le Conseil économique Haut-Richelieu ne s'avèrent pas à la satisfaction des membres du conseil de la MRC, un mandat soit confié à une firme de vérification externe pour examiner le tout.

ADOPTÉE

APARTÉ **CEHR - Vérification externe partielle**

M. Jacques Landry propose qu'une vérification externe soit réalisée par une firme relativement aux renseignements sollicités du Conseil économique Haut-Richelieu.

Mme Renée Rouleau appuie la proposition.

Après discussion entre les membres du conseil, la motion est retirée.

5.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Gilles Hébert dépose des documents relatifs à l'émission « Médium large » du 18 décembre 2017.

6.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

15774-20 Sur proposition du conseiller régional M. Claude Leroux,
Appuyée par le conseiller régional M. Martin Thibert,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, ce 8 janvier 2020.

ADOPTÉE

Réal Ryan,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier